

DÉLIBÉRATION

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FOOTBALL LIGUE DE BELCODÈNE.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de BELCODÈNE, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Patrick PIN, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 05/07/2022.

Présents : Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Audrey CICCARIELLO, Julie MACHET, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD, Valérie SCOTTO DI CESARE

Absents : Sylvie FANEGO, Nathalie CRESPIY, Laurent JULLIEN, Barbara GANGI, Sandrine MAROC

Procurations : Sylvie FANEGO a donné procuration à Pierre TAGLIAFERRO, Nathalie CRESPIY a donné procuration à Évelyne COQUERAN, Laurent JULLIEN a donné procuration à Patrick PIN, Barbara GANGI a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gilles COLLOMB.

Secrétaire de séance : Évelyne COQUERAN

N°2022-051

Considérant, le projet mis en place par la Football Ligue de Belcodène (F.L.B) relatif à la célébration du douzième anniversaire de l'association et les actions mises en place à cette occasion pour marquer l'évènement ;

Considérant que ce projet est particulièrement attendu tant par les enfants que par les adultes et l'encadrement ;

Considérant le nécessaire soutien à apporter à cette association pour favoriser cette action ;

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au titre de l'année 2022 à la Football Ligue de Belcodène.

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 12 février 2022.

**Le Maire,
Patrick PIN.**



**La secrétaire,
Evelyne COQUERAN.**

Acte certifié exécutoire le :
Le Maire.

13 JUL. 2022

Signé par : Patrick PIN
Date : 13/07/2022
Qualité : Maire